



Le Cham'info



Bulletin d'informations de Chamarande

24 août 2021

Essonne en scène les 3, 4 et 5 septembre

Pendant le Festival, **les différentes entrées du village seront filtrées**, afin de limiter la circulation dans le village et protéger le stationnement des habitants.

La circulation sera réglementée sur toute la Commune de Chamarande du vendredi 3 septembre à 10h00 au lundi 6 septembre à 02h00 de la façon suivante :

- * Vitesse limitée à 30 km/h et dépassement interdit
- * Barrages de contrôle à la sortie d'Étréchy, en haut de la rue des Vignes blanches, en haut de la rue de la Victoire, à l'entrée de la route de Lardy, sur le chemin de l'Adresse : **seuls les véhicules munis du macaron spécifique réservé aux habitants pourront circuler dans le village.**
- * Route de Gillevoisin : la circulation sera interrompue le temps de l'évacuation des festivaliers à la fin des concerts.

Le stationnement sera réglementé sur toute la Commune de Chamarande du vendredi 27 août au 8 septembre de la façon suivante :

- * Stationnement réservé aux Chamarandais avec apposition du macaron ou de la carte zone bleue
- * Stationnement autorisé sur les emplacements matérialisés sur la chaussée (en cas de non respect, risque d'enlèvement des véhicules et mise en fourrière).
- * **Du 3 septembre à 0h00 jusqu'au 6 septembre à 18h00 INTERDICTION** de stationner sur **l'ensemble de la rue du Commandant Maurice Arnoux**, jusqu'à la route de Lardy pour permettre l'accès des secours.

Accès Réservé : pour accéder au village et éviter les bouchons d'Étréchy, un accès est réservé aux Chamarandais par le hameau de Bel-Air (sortie 5 Fermes) et par la rue de la Victoire.

Laissez-passer : Vous trouverez joint à ce numéro 4 laissez-passer « **CARTE DE RESIDENT CHAMARANDAIS** » qui vous permettront de circuler à l'intérieur du village. Si vous avez besoin de plus de cartes, vous pouvez venir en retirer à la mairie.

L'éclairage public sera prolongé jusqu'à 02h00.

Élu d'astreinte : en cas de difficultés durant le festival, vous pouvez contacter l'élu d'astreinte au 01 60 82 20 11.

Les places gratuites réservées sur le formulaire de notre site seront à retirer en mairie **samedi 28 août de 10h00 à 13h00 ou lundi 30 août de 15h00 à 20h00**. Vous devrez impérativement être muni d'un justificatif de domicile récent et pour les mineurs d'une autorisation parentale.

Visite guidée des coulisses d'Essonne en scène jeudi 2 septembre à 18h : inscrivez-vous par le formulaire de contact habituel du site chamarande.fr. Seules les 20 premières personnes inscrites pourront y accéder.

Rappel : Le passe sanitaire et le port du masque sont obligatoires pour accéder au Festival.
Respectez les gestes barrières.

Le Festival ne se tiendra que si les conditions sanitaires le permettent.

Toutes les informations sur www.chamarande.fr



et sur l'application CiVox



Journée de prévention autour de la nutrition

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, fête cette année ses 70 ans. Elle aura lieu du 4 au 10 octobre 2021.

À cette occasion, le Conseil Départemental de l'Essonne, le CLIC Sud Essonne et Silver Fourchette proposent une journée de prévention autour de la nutrition. Cette journée **gratuite** s'adresse à tous les habitants **de 60 ans et plus** qui résident sur les communes de la CCEJR, de la CAESE et de la CCDH.

Ainsi, il est proposé **4 ateliers cuisine** répartis sur la journée du **mardi 5 octobre 2021** avec la dégustation des recettes préparées, des interventions de professionnels, de la documentation.

Ces ateliers se dérouleront au **Domaine départemental** de Chamarande, avec au menu des recettes de saison, basées sur des produits phares du territoire.

L'inscription est obligatoire auprès du CLIC au 01 60 80 15 67, le nombre de places étant limité en raison de la situation sanitaire.

silver fourchette
ESSONNE

ATELIERS DE CUISINE
Pour une alimentation plaisir et santé

SEMAINE BLEUE 2021
Mardi 5 octobre

Salle de la Tour de la Grue Jaune
Domaine Dépt. de Chamarande
38, Rue du Cdt Maurice Arnoux
91730 Chamarande

9h30 - 17h30

ÉVÈNEMENT GRATUIT

Le Conseil Départemental de l'Essonne, le CLIC Sud-Essonne et Silver Fourchette vous invitent à un atelier de cuisine à l'occasion de la Semaine Bleue.

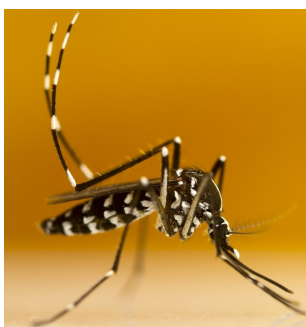
Informations et inscriptions
auprès du CLIC : 01 60 80 15 67

Avec le concours financier du
Département de l'Essonne

Silver Fourchette
CLIC Sud-Essonne
GROUPE SOS

Halte au moustique tigre

L'Agence régionale de Santé (ARS) a constaté la présence du moustique tigre dans la commune de Chamarande. En effet, 73 œufs ont été trouvés dans le piège pondoir placé dans le Domaine départemental. *Aedes albopictus* est reconnaissable aux rayures noires et blanches qu'il présente sur son corps et ses pattes. Ses ailes en revanche, sont totalement noires et sans tâches. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun et son allure est pataude (il est facile à écraser en vol). Il établit le plus souvent ses quartiers dans les eaux stagnantes.



La meilleure prévention : Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : soucoupes de pot de fleurs (changez l'eau chaque semaine), **réservoirs d'eau (couvrez-les impérativement)**, arrosoirs, pneus usagés, jouets d'enfants dans les jardins, coquilles d'escargot vides... Vérifiez enfin le bon

écoulement des gouttières.

En cas de piqûre par un moustique tigre, ne paniquez pas, la piqûre est en général totalement inoffensive. Consultez un médecin en cas de rougeurs, démangeaisons importantes ou fièvre. Signalez-le aux autorités sanitaires via la plateforme mise à disposition par l'ARS.

Avez-vous téléchargé CiVox ?

Un chamarandais sur 10 utilise déjà notre application pour avoir l'essentiel des informations de la commune puis être redirigé vers notre site chamarande.fr pour en avoir les précisions.

CiVox vous permet **surtout d'être informé en temps réel** d'un incident comme une coupure d'eau, de la mise en ligne de nouvelles actualités, de l'ouverture du formulaire de réservation des places Essonne en scène, etc...

Enfin, vous pouvez participer activement à l'amélioration de l'espace public en signalant les incidents sur la voie publique (voirie, déchets, éclairage...).



Entre **Juine**
et **Renarde**

Directeur de la publication : Patrick de LUCA

Rédaction et mise en page : Isabelle BAETE

Impression : Mairie de Chamarande

2 place de la Libération 91730 CHAMARANDE

n°ISSN 2781-3266

Imprimé sur du papier recyclé

[Ne pas jeter sur la voie publique](#)

